

# LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

## N °37 Spéciale circulation douce

Parc des Ormeaux F88 bloc B - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier - Tél. 04 99 23 20 68  
E-mail: [info@montpellier-saint-clement.org](mailto:info@montpellier-saint-clement.org) - <http://www.montpellier-saint-clement.org>

### Zone 30 pour le quartier Saint-Clément ?

Apaiser la circulation dans les quartiers résidentiels est une des actions qui nous a été présentée par la Ville de Montpellier dans le cadre du PLD (plan local de déplacement) le 20 mars 2010 à la Maison pour Tous Paul Emile Victor.

Nous y souscrivons et demandons que notre quartier soit placé en zone 30.

#### Zone 30

Une zone 30 délimite un périmètre urbain dans lequel non seulement la vitesse maximale autorisée est de 30 km/h pour tous les véhicules, mais où les aménagements sont tels qu'ils favorisent la cohabitation pacifique de tous les usagers.

L'entrée et la sortie doivent être marquées par une signalisation au sol et par panneau.

#### Le plan local de déplacement

Le PLD qui nous a été présenté en dit peu concernant directement notre quartier mais nous fournit des informations sur les projets du plan de circulation de la Ville de Montpellier. Son orientation est clairement de dissuader les flux de transit dans le centre ville et de donner davantage d'espace aux piétons, vélos, transports collectifs et de faciliter le déplacement des per-

**Le deux roues en ville**  
Débat sur la question du deux roues motorisé en ville, le partage de l'espace public et la sécurité pour tous  
mercredi 2 juin 18 h à 20 h  
Maison de la Démocratie

sonnes handicapées.

Certaines voies sont cependant qualifiées : Las Sorbes comme voie de liaison inter quartier, Paul Rimbaud et Marius Carrieu comme voies urbaines de protection du centre ville, l'avenue de l'Agriculture n'est pas qualifiée et l'avenue de Lodève sera redessinée avec la ligne 3 du tramway.

#### Notre projet

Les discussions autour de notre projet porteront sur les différents points suivants :

Point 1- La circulation en zone 30 dans les voies internes au quartier et l'aménagement de l'avenue Saint-Clément pour son utilisation en zone 30.

**Quelle ville pour demain ?**  
Habiter Montpellier demain :  
quelle ville voulons-nous ?  
vendredi 18 juin,  
à 18 h  
Salle Rabelais

Point 2 - Un réaménagement complet de l'avenue Paul Rimbaud, notamment au niveau du collège Las Cazes et du gymnase Nègre, demandé par les pa-

rents d'élèves lors d'une réunion au collège avec le rectorat et le comité de quartier le 17 mars dernier. Ceci inclut aussi les carrefours avec l'avenue Saint-Clément et avec l'avenue Louis Ravas.

Point 3 - Un examen du problème posé sur la partie haute de la rue de las Sorbes. En effet, cette partie présente déjà de nombreuses nuisances pour les riverains proches et la qualification de voie de liaison inter quartier ne correspond pas particulièrement à notre attente.

Vous avez certainement d'autres points de discussions que vous apporterez au débat.

#### Nos idées

A nous maintenant d'agir et de compiler toutes nos idées et de programmer à la rentrée 3 réunions. Pour les fans de facebook(1), un groupe circulation douce a été créé (discussions, photos etc.), pour les blogueurs, un blog est disponible (2), et pour les inconditionnels du stylographe, la boîte aux lettres du comité de quartier chez Fabienne vous attend.

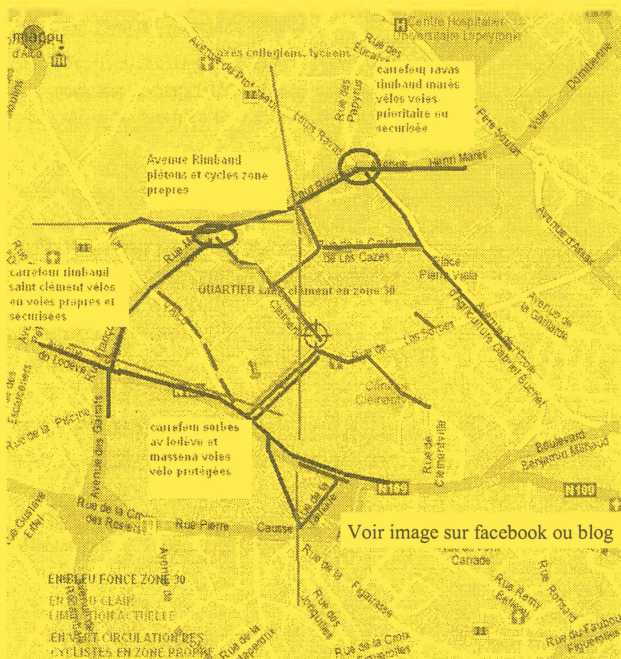
Bonnes vacances en circulation douce.

Yves Martinot.

1 - Note : Pour trouver le groupe sur facebook, vous devez avoir un compte et faire une recherche dans les groupes avec les mots « circulation douce »

2 - Note : adresse du blog : <http://circulationdouce.blogspot.com>

3 - Note : adresse comité de quartier : [www.montpellier-saint-clement.org](http://www.montpellier-saint-clement.org)



## Réunion « Circulation douce » du 17 mars 2010 Au collège Las cases

MPT Paul-Émile Victor, MPT François Villon, CQ Saint-Clément, FCPE

Extraits du CR de la réunion.

Après avoir souligné l'importance des questions de déplacement dans le quartier Saint-Clément (.....présence) de l'école maternelle Kipling, de l'école élémentaire Baudelaire et du collège Las

Cazes, ainsi que de la proximité du lycée Jules Guesde.

Ces établissements scolaires génèrent des flux importants de circulation piétonne de jeunes, notamment aux heures de sortie de fin de matinée ou de fin d'après-midi. Il ne s'agit pas de transformer le quartier en « bunker » mais d'assurer, à l'intérieur de ce quartier, des axes de circulation qui soient des espaces partagés entre tous (.....)

Dans ces perspectives, ils dressent **une première liste de problèmes** qu'il leur paraît essentiel de résoudre en

vue de l'amélioration et de la sécurisation des déplacements :

- Vitesse excessive (très souvent supérieure aux 50km/h autorisés) sur l'avenue Paul Rimbaud puis Bringuier ;
- Vitesse également souvent excessive sur la rue de las Sorbes, sur l'avenue de l'Agriculture (notamment entre Sup Agro et l'avenue Henri Mares) et, à l'intérieur du quartier, sur l'avenue Saint-Clément.
- Zone 30 d'une longueur insuffisante sur l'avenue Saint-Clément (limitée au secteur des groupes scolaires Kipling et Baudelaire) et de la rue Croix de las Cazes, rue pourtant étroite sur l'ensemble de sa longueur et aux trottoirs très étroits, notamment le long de la nouvelle résidence étudiante et de l'ancienne vigna de la Condamine (limitée au secteur du collège Las Cazes alors qu'au bout de cette rue se trouve l'ensemble des résidences étudiantes de Sup Agro) ;
- Régulation peu satisfaisante des feux tricolores au carrefour de l'avenue Rimbaud et de l'avenue Saint-Clément, ne permettant aux piétons de traverser l'avenue Rimbaud qu'après un long temps d'attente et pendant un temps très court, ce qui « incite » les piétons, notamment les scolaires à « s'affranchir » du respect de la phase « feu rouge ».
- Difficulté du « tourner à gauche » pour les véhicules circulant sur l'avenue Rimbaud et désirant s'engager, aux feux tricolores du bas de l'avenue, sur l'avenue Louis Ravas.
- Nécessité d'une réflexion poussée au nouveau carrefour avenue de Lodève- rue de las Sorbes- avenue Masséna qui est la future zone de distribution des flux entrant vers le centre ville du fait de la mise en sens unique (sens sortie de ville) de l'avenue de Lodève à partir de ce carrefour.
- Problème de zones de stationnement à proximité des stations de tramway pour éviter les véhicules ventouses perturbant les flux et gênant le stationnement des résidents. (.....).

Quelques **pistes de solution** sont avancées :

Pour sécuriser la circulation sur l'avenue Rimbaud, plusieurs propositions sont formulées :

- *séparation des flux de circulation automobile par un terre-plein central, pouvant être végétalisé, permettant aussi aux piétons de traverser en deux temps ;*
- *mise en place sur les trottoirs de l'avenue de barrières métalliques, surtout entre la rue Cantegril et l'avenue Saint-Clément et interrompues à chaque passage muni de feux tricolores, afin de contraindre les piétons, notamment les élèves du collège, à ne traverser qu'à ces points sécurisés ;*
- *installation d'un radar fixe à hauteur du gymnase Louis Nègre (dans le sens allant vers Hôpitaux- Facultés) ;*
- *meilleure régulation des feux tricolores permettant une fréquence plus rapide et sur une durée plus longue de la traversée de l'avenue par les piétons ;*
- *aménagement d'un rond-point en remplacement des feux tricolores à l'intersection de cette avenue avec les avenues Henri Mares et Louis Ravas.*

- Pour sécuriser la circulation à l'intérieur du quartier :

- *il conviendrait que les rues telles que la Croix de Las Cazes, Cantegril etc. deviennent, sur la totalité de leur parcours, des espaces partagés (indifférenciation de la chaussée et des trottoirs) où la vitesse maximum des véhicules à moteur serait de 30km/h ;*
- *qu'une zone 30 soit délimitée sur la rue de Las Sorbes au moins entre le gymnase Delyle et l'entrée latérale du lycée Jules Guesde ;*
- *qu'une zone semblable soit établie, avec placement de ralentisseurs sur la totalité de l'avenue Saint-Clément.*

Il apparaît également souhaitable que des agents de sécurité soient présents aux portes des établissements scolaires (.....).

Pour encourager le cheminement cycliste de jeunes, il semblerait souhaitable de placer dans le quartier une station de vélos d'agglomération avec, à côté de vélos pour adultes, des vélos de plus petite taille pour les enfants et jeunes adolescents.

Pour sensibiliser les jeunes aux questions de sécurité routière, il serait souhaitable que police et/ou gendarmerie organisent des sessions de simulation routière à l'intérieur des établissements (en utilisant, par exemple, les terrains de sport pour établir le parcours-test) : « Journées Prévention routière » (.....).

Cathy Guy, Jean-Claude Gégot

**RAPPEL**  
**REPAS DE QUARTIER**  
**TIRE DU SAC**  
**DANS LE PARC**  
**BARTOLOME**  
**VENDREDI 4 JUIN**  
**A PARTIR**  
**DE 19 heures**

**Les habitants**  
**des rues**  
**Térébinthes**  
**et Lentisques**  
**organisent leur repas**  
**de rue**  
**Mardi 8 juin**  
**à partir de 19 heures**

### BULLETIN D'ADHÉSION

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Tél: ..... E-mail: .....

Adhésion individuelle 8 €  Adhésion couple ou famille 12 €

Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : .....

Je règle ma cotisation par chèque bancaire  chèque postal  espèces

Je souhaite participer à une commission .....